



Protocole d'accueil **du restaurant scolaire**

En concertation avec les directeurs d'école et la Mairie, l'Association « Les Voyageurs » rouvre ses services à compter du mercredi 13 mai.

Elle suivra les protocoles des écoles concernant les priorités d'accueil et s'ajustera autant que possible aux protocoles élaborés par les écoles :

Le protocole repose sur cinq principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrières
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- L'information, la communication et la formation

Chaque parent joue également un rôle essentiel en veillant à ne pas nous confier leur enfant en cas de symptômes chez l'enfant ou dans son entourage. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. De même, le personnel devra être vigilant sur son état de santé et informer ses responsables en cas de suspicion de symptômes.

Les parents doivent également se tenir prêts à venir chercher leur enfant en cas d'apparition des symptômes pendant le temps périscolaire ou de restauration.

Ce protocole reste bien entendu lié aux évolutions de la pandémie et aux annonces gouvernementales. Il se veut également évolutif.

Le personnel de l'association sera formé aux nouvelles bases d'hygiène avant la réouverture des services.

Capacité d'accueil

Afin de mettre en place la distanciation physique, le restaurant scolaire aura une capacité de 90 enfants. Le mobilier non utilisable sera enlevé des salles de restauration pour avoir une meilleure visibilité des places disponibles. En cas, d'affluence plus importante, les repas pourront être distribués en 2 services.

L'encadrement sera assuré par les 16 salariés de l'association.

Le personnel fera le pointage avec des planches d'appel et les crayons seront désinfectés après chaque utilisation.

Le personnel

Le personnel portera des masques homologués pendant les services. Comme habituellement, il se lavera les mains dès son arrivée dans les locaux et après chaque changement de tâches. L'association a changé la référence de son savon, afin que l'ensemble du personnel bénéficie d'un savon désinfectant.

Le personnel de cuisine arrivera de façon échelonnée afin de limiter les croisements dans les vestiaires. Les protocoles habituels d'hygiène seront appliqués. Les vêtements de travail seront lavés tous les jours.

Concernant les livraisons, les contacts avec le livreur seront limités au maximum et le matériel désinfecté après son passage.

Temps d'accueil

Les salles de restauration

Les arrivées des enfants se feront de manière échelonnée en accord avec les écoles afin d'éviter les croisements entre les enfants. Le sens de circulation sera identique aux conditions d'accueil habituelles et dans le même ordre d'arrivée. Les premiers enfants rentrant dans la salle s'installeront au fond et ils seront les derniers à sortir en fin de repas.

Les enfants seront dirigés vers leur place par un adulte, en gardant les distances recommandées. Ils garderont leurs vêtements sur leur chaise, nous n'utiliserons pas les porte-manteaux.

Des marquages seront mis au sol des différentes entrées pour rappeler les distances physiques ainsi que l'emplacement des chaises.

Le personnel continuera à travailler par zone. Chacune des salariées aura une table ou un chariot avec ses denrées et matériels nécessaires à son groupe. Le personnel se lavera les mains après chaque contact avec les enfants.

L'utilisation des fontaines sera réservée au personnel encadrant afin d'éviter les contaminations, les boutons seront nominatifs pour chaque salariée.

Nous n'utiliserons plus les serviettes en tissus pour les PS-MS mais des serviettes en papier comme pour les autres groupes.

Les enfants ne débarrasseront pas leur table pour éviter les contacts avec leurs camarades. Ils resteront à leur place.

Nous ne pourrons plus travailler sur l'autonomie des enfants.

A la fin du repas, les enfants quitteront la salle de restauration table par table sous contrôle d'un adulte. Ils passeront aux sanitaires pour un lavage des mains avant de repartir vers leurs écoles respectives.

Nous demandons aux parents de fournir à leur enfant des mouchoirs en papier pour éviter la manipulation des boîtes collectives.

Les sanitaires

Les enfants passeront aux sanitaires au début de repas pour éviter les déplacements en cours de repas.

Le personnel limitera le nombre d'enfants dans la zone de sanitaires avec un enfant par lavabo. Les sanitaires seront désinfectés régulièrement, au mieux après chaque passage.

Les mains seront lavées avant et après le passage aux sanitaires avec un essuyage-papier à usage unique.

Les couvercles des poubelles seront retirés. Les sacs poubelles seront enlevés tous les jours.

La récréation

S'il y a du temps de récréation, nous tâcherons de limiter sa durée car la distanciation physique d'un mètre entre les élèves devra être respectée.

Les jeux collectifs (jeux de ballon, jeux de contact) et tous les jeux nécessitant des échanges de matériel seront interdits. Des jeux sans contact (jeux de mimes, de danse...) seront proposés aux enfants.

Nous garderons les zones de jeux spécifiques établies par les écoles afin de ne pas perturber les enfants. Dans la cour maternelle, les vélos, trottinettes et la structure jeux ne pourront pas être utilisés.

Trajets

Chaque groupe de classe sera récupéré par une surveillante à l'endroit indiqué par les écoles.

Les enfants viendront au restaurant scolaire en marchant les uns derrière les autres avec la distanciation physique et de la même manière pour le retour.

En cas de non-respect des règles et 2 avertissements oraux formulés par le personnel, l'enfant sera exclu du restaurant scolaire.

Entretien des locaux

Les locaux seront aérés avant l'arrivée des enfants et après. Dans la mesure du possible, les portes des salles resteront ouvertes pour limiter les manipulations des poignées.

Le personnel de restauration installera le couvert comme habituellement en veillant à mettre en place les mesures d'hygiène recommandées.

Après les services, la désinfection du matériel et des locaux se fera avec un produit bactéricide et virucide. Tous les jours, les chaises seront désinfectées entièrement ainsi que les tables. Les poignées de portes, les interrupteurs, les fontaines...seront désinfectés régulièrement et au minimum une fois par jour.

Le personnel devra porter des gants de ménage qui seront nominatifs. Les gants à usage unique seront gardés pour l'usage alimentaire et en cas de changes des enfants.

Conduite à tenir lors d'une suspicion de covid-19

En cas de symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel, l'enfant sera isolé et muni d'un masque. Une prise de température sans contact sera réalisée par le personnel. Le tout en respectant les gestes barrières.

En cas de doutes, les parents de l'enfant seront avertis et devront venir le chercher.

Nous informerons l'établissement scolaire fréquenté par l'enfant.

L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en collectivité.

Tout symptôme évocateur chez le personnel encadrant donnera lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile.

L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire.

Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.

La désinfection des salles et des matériels utilisés par l'enfant ou le personnel devra être effectué selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.